

AVENANT 1 aux
CONDITIONS PARTICULIERES
du contrat de prestations C-GA-S-023-HighSkill-10 22

ARTICLE 1 – VALIDITE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet le 5 août 2023

ARTICLE 2 – NOM DU CLIENT FINAL

Le sous-traitant assurera pour le compte du Client les missions confiées par le client final suivant :
SOCIETE GENERALE

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Consultante Finance

ARTICLE 4 – LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La mission se déroule dans les locaux du client final : SOCIETE GENERALE , VAL DE FONTENAY/LA DEFENSE/ou TELETRAVAIL

ARTICLE 5 – DUREE DU CONTRAT

Les dates d'intervention proposées par le client en accord avec le sous-traitant sont du 5 Août 2023 au 31 juillet 2024 pour 208 jours de prestations .

Toute prolongation de mission, se fera par voie d'avenant signé par les Parties.

ARTICLE 6 – CONDITIONS FINANCIERES

Prix forfaitaire journalier de 450€ H.T. /jour

Les factures doivent impérativement mentionner la référence du contrat ou de l'avenant.

La facturation des prestations devra désormais dans la forme et le fond tenir compte de la séparation suivante :

- Une Facture par Mois pour la prestation réalisée,
- Facture datée du dernier jour du mois de réalisation
- Facture mentionnant le nombre de jours et la période de prestation

ARTICLE 7 – INTERLOCUTEURS

Interlocuteur désigné par Le Client : Eric CAROUBI ecaroubi@01-technologies.com

Fait à SAINT MANDE, le 2 août 2023

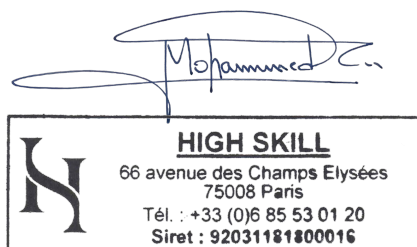
en deux exemplaires originaux.

pour le sous-traitant,

Mohamed ELLOUZE

Pour Le Client

Serge BITTON



GALAXY SOFTWARE
5-7 Rue de l'Amiral Courbet
94160 SAINT-MANDE
Tel : 01 41 79 30 90 - Fax : 01 43 98 35 66
N° Siret : 403 222 987 00071 - Code APE : 6201Z